



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction générale des affaires maritimes, de la pêche
et de l'aquaculture*

Sous-direction des gens de mer
Bureau des examens maritimes

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Spécialité : Polyvalent navigant pont machine

le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du Baccalauréat professionnel Métiers de la mer de la spécialité : Polyvalent navigant pont machine, les candidats suivants :

Centre de Etel

Admis : 8

BRETON Jean-Malo, Arnaud, Lorient, avec mention Assez Bien

EVENO-KERSAUDY Léo, Pierre, Lorient

GOUANVIC Ewald, Léo, Lorient

LE GOURIFF Mylan, Jean-Pierre, Lorient

LEMOINE Ambroise, Jacques, Lorient

LEPINAY Enzo, Florent, Vannes

PELLE Swan, Lorient

SEVENO Arthur, Paul, Lorient, avec mention Assez Bien

Centre de Fécamp

Admis : 13

CAUBIN Isidore, Nicolas, Dieppe

DEGRI Yoro, Sokouakou, Saint-Nazaire

DEHORS Gabin, Philippe, Dieppe

DUPUIS Antoine, Pierre, Dieppe

FÉRON Florient, Jérôme, Dieppe

FRIBOULET Paul, Léo, Fécamp, avec mention Assez Bien

HANIN Auxence, Léonard, Dieppe

HEDOU Thomas, Emile, Dieppe

JARY Lucas, Gabin, Dieppe, avec mention Bien

LANGIN Raphaël, Jean, Caen, avec mention Assez Bien

PERCHEY Louis, Guy, Caen, avec mention Assez Bien

PREVOST Shelsy, Aurélie, Dieppe, avec mention Bien

PRUVOST Donovan, Michel, Dieppe

Centre de La Rochelle

Admis : 5

COUSSOT kylan, Robert, La Rochelle

GRIZON Thomas, Patrick, Marennes, avec mention Assez Bien

LENGLIN Hugo, La Rochelle

MORIN Lucas, La Rochelle

PRIN Timothy, Dimitri, La Rochelle

Centre de La Trinité

Admis : 7

BOURGADE Yanis, Isham, Fort-de-France

EUTIONNAT Marc-Olivier, Michel, Fort-de-France

GUITTEAUD Jérémie, Nathanaël, Fort-de-France

HINDS Wayne, Kervin, Fort-de-France

JEAN-DE-DIEU Jonas, Baudoin, Fort-de-France, avec mention Assez Bien

LAURENT Luca, Yannis, Fort-de-France, avec mention Assez Bien

PAJOUL Rodan, Antoine, Fort-de-France

Centre de Le Port EAM

Admis : 16

COUTEYEN-CARPAYE Marie-Karen, La Réunion

DAMOUR Mathias, Bernard, La Réunion

DIJOUX Nicolas, Chaza, La Réunion

DUPUY Mathieu, Joël, La Réunion, avec mention Bien

GALMAR Edgard, La Réunion, avec mention Assez Bien

GOORVADOO Daryl, Jean, La Réunion, avec mention Assez Bien

HONORÉ Dorian, Jean, La Réunion

K/BIDY Raphaël, Guy, La Réunion, avec mention Bien

LEBEAU Erwan, Alan, La Réunion

MELCHIOR Dan, Jean, La Réunion

MÉTRO Alane, Lucas, La Réunion, avec mention Assez Bien

PAROS Endy, Jean, La Réunion

PAYET Yvann, Frédéric, La Réunion

PERFILLON Samuel, James, La Réunion

THIAW-WOAYE Lucas, Thiaw-Kaye, La Réunion, avec mention Assez Bien

VAR Endrix, La Réunion, avec mention Bien

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.